

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n° 3 du 21 avril 2020



### STADES VEGETATIFS

Avec la poursuite d'une météo très douce pour la saison, le développement végétatif a conservé un rythme soutenu au cours des 7 derniers jours.

1 à 2 nouvelles feuilles sont apparues avec une évolution de la surface foliaire qui a été marquante notamment dans les parcelles précoces. Dans ces situations hâtives, on note jusqu'à 7-8 feuilles étalées, mais cela reste rare. Plus régulièrement, le stade 5 feuilles étalées est noté dans les différents vignobles. Dans les secteurs les plus tardifs, seules 1 à 2 feuilles se sont déployées pour l'instant.

Vignoble	Stades Moyens	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	4-5 feuilles étalées	2-3 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées
Côte d'Or	4-5 feuilles étalées	2 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées
Yonne	5 feuilles étalées	3-4 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées
Nièvre	5-6 feuilles étalées	2-3 feuilles étalées	6-7 feuilles étalées
Franche-Comté	5-6 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	7-8 feuilles étalées

Avec cette pousse soutenue, 2020 renforce sa place de millésime très précoce et présente actuellement de 3 à 4 semaines d'avance sur 2019 selon les vignobles !

### MILDIU

**Maturité des œufs d'hiver** : les suivis biologiques effectués par différents organismes indiquent **que la maturité des œufs d'hiver n'est encore atteinte dans aucun vignoble de Bourgogne Franche-Comté**. Selon les sites, le temps de germination varie entre 2 et 4 jours. On note même dans ce contexte très sec, une régression du temps de germination sur quelques sites.

**Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.**

**Stade de réceptivité de la vigne** : toutes les parcelles ont maintenant dépassé le stade de début de sensibilité à la maladie (éclatement du bourgeon).

**Pluie contaminatrice** : elle n'a pas encore eu lieu. Dans les quelques secteurs concernés par les épisodes pluvieux du 17, 18 ou 19 avril (voir détail ci-contre), la pluie est tombée sur un sol très sec et le ressuyage s'est effectué rapidement ; de plus il s'agit d'un événement unique qui n'a pas été suivi d'autres pluies. Dans ce contexte, cet événement a pu faire localement progresser la maturité des œufs.

**A priori, aucune contamination n'a encore pu avoir lieu.**

Seul un enchaînement de pluies significatives avec un temps d'humectation important est maintenant susceptible de faire évoluer la situation mildiou. Cela ne semble pas au programme des prévisions météo des 7 prochains jours.



#### Pluies du 14 au 20

**avril** : Des pluies localisées ont pu être constatées les 17, 18 et 19 avril dans la Nièvre (6 à 11 mm) l'Yonne (0,5 à 7 mm), le nord de la Côte de Nuit (1 à 14 mm), la Saône-et-loire (0 à 3 mm) et le Jura (0.2 mm). Dans les autres secteurs, aucunes pluies depuis 7 jours.

#### Prévisions du 21 au 27

**avril** : Malgré un temps plus nuageux, les températures resteront douces avec des risques orageux avec de faibles cumuls pour la fin de semaine notamment dans le sud du vignoble.



**Analyse de Risque :** L'absence de pluies depuis plusieurs semaines dans une très grande partie du vignoble, le vent régulier et la sécheresse superficielle des sols sont autant de paramètres qui contribuent à maintenir ce **risque nul** car la maturité des œufs de mildiou n'est pas acquise.

**L'ébourgeonnage qui a débuté dans un certain nombre de situations fait partie des techniques préventives qui réduisent encore plus le risque mildiou, en éliminant les pousses les plus proches du sol.**

## OÏDIUM

**Modélisation SOV :** les simulations effectuées sur 22 postes météo de référence du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent les tendances suivantes : indice de risque global oïdium 2020 en moyenne de 85 sur 100 avec une variation de 59 à 99 sur 100 selon les postes. Selon les vignobles, ces valeurs sont comparables à 2019 ou 2018.

**Situation :** Le stade 7-8 feuilles sera atteint cette semaine uniquement dans des situations précoces de Chardonnay. 7 comptages sur feuilles (jusqu'à 200 feuilles par parcelle) ont été réalisés hier dans des parcelles de Chardonnay et Pinot Noir précoces et à fort historique en Côte d'Or et Saône-et-Loire. **Aucun symptôme n'a été découvert lors de ces observations.**

**Analyse de Risque :** d'après les indices de risque global définis par SOV, **le risque oïdium peut être qualifié selon les secteurs de moyen à élevé.** Cependant, plusieurs paramètres jouent en défaveur de l'expression de la maladie, notamment l'absence de pluie depuis plusieurs semaines et le vent régulier qui abaisse l'hygrométrie.

**Pour rappel, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**



Concernant l'oïdium, plusieurs familles de produits phytosanitaires sont exposées à des risques de résistance.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2020 :

<https://ecophytopic.fr/prevenir/note-technique-2020-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194\\_mars.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf)

## BLACK-ROT

**Maturité des périthèces :** d'après les suivis biologiques réalisés, **la maturité n'est toujours pas atteinte (suivi des périthèces en Saône-et-loire et Côte d'or).**

**Situation :** compte tenu de l'absence de symptômes sur grappes depuis plusieurs années, il n'y a pas de cas de parcelles dans notre vignoble où une prise en considération du risque Black-Rot doit être envisagée de manière spécifique et plus précoce que celle concernant le risque Mildiou.

**Analyse de Risque :** le risque vis-à-vis de cette maladie est actuellement nul et ne pourra évoluer que si des pluies significatives se produisent.

## VERS DE GRAPPE

**Situation :** le vol de 1<sup>ère</sup> génération est en cours dans les différents vignobles. Les prises de Cochylys sont globalement nulles à très faibles sur tous les pièges. Celles d'Eudémis sont plus variables (généralement 10 à 50 papillons sur la semaine écoulée) mais ponctuellement les captures sont plus importantes (183 papillons eudémis à Viré en Saône et Loire).

D'après le modèle EVA, plus de la moitié des émergences de Cochylys se seraient déjà produites sur l'ensemble des sites références.

## ARAIGNEES ROUGES

**Situation** : Le ravageur a été observé dans le secteur historique de Saône et Loire : St Gengoux de Scissé, Lugny, Péronne avec jusqu'à 80% de feuilles occupées. Cependant son auxiliaire, le typhlodrome semble bien présent dans les parcelles non protégées au soufre. De très rares cas de parcelles concernées par les araignées rouges ont été notés en Côte d'Or avec la présence de pousses chétives, mais la population de typhlodrome présente simultanément ainsi que la pousse toujours soutenu devraient résoudre rapidement le problème.

**Seuil indicatif de risque : 70% de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile d'acarien rouge**

## ACARIOSE

Des symptômes d'acariose sont signalés sur quelques parcelles. Seul un diagnostic réalisé au microscope permet de confirmer la présence de l'agent de l'acariose (phytopte) en faces inférieures des feuilles symptomatiques. Dans certains cas, la présence de thrips a été notée de façon concomitante.

## PYRALE

Les remontées des chenilles de pyrale ont débuté au stade 2-3 feuilles étalées. Jusqu'à maintenant dans les parcelles habituellement concernées par ce ravageur, la présence de pyrale reste très rare. Sur les 113 observations effectuées sur le réseau, la valeur maximale est de 2% sur 1 parcelle de Côte d'Or et cela reste bien loin du seuil.

**Seuil indicatif de risque : 80% de ceps occupés par au moins 1 pyrale.**

**Prochain BSV : mardi 28 avril**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

